

L'Institut Catholique de Paris ouvre un nouveau campus à Reims

Le nouveau campus de l'Institut Catholique de Paris, Etablissement d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Général (EESPIG), prendra place au cœur de Reims, dans une partie de la Maison Saint-Sixte. L'ICP confirme ainsi sa volonté de participer à la notoriété et à l'attractivité du territoire champenois.

Le projet s'inscrit résolument dans une démarche partenariale. C'est avec le concours des acteurs existants, scolaires et universitaires, collectivités territoriales et entreprises du tissu local, que le campus de Reims de l'ICP, établissement d'enseignement supérieur à taille humaine, ouvre ses portes dès la rentrée 2021.

Cette initiative est soutenue par la ville de Reims, la communauté urbaine du Grand Reims, le département de la Marne et la région Grand-Est (sous réserve du vote favorable de leurs assemblées délibérantes respectives). Les travaux commenceront en janvier 2021 et seront opérés par des entreprises locales. D'ici 10 ans, l'implantation de cette institution universitaire de réputation internationale devrait générer d'importants bénéfices pour l'écosystème local et régional grâce à la présence de nombreux étudiants formés pour devenir des professionnels hautement qualifiés.

« Nous sommes très enthousiastes à l'idée de l'ouverture d'un nouveau campus à Reims, facteur d'attractivité économique et de dynamisation du territoire. L'enseignement supérieur constitue un investissement prioritaire de sortie de crise », estime Jean-Yves Heyer, directeur général d'Invest in Reims.

Choisir le lieu où l'on souhaite étudier

Le campus rémois de l'ICP permettra aux élèves du secondaire de poursuivre leur cursus dans un enseignement supérieur de proximité et de bénéficier à terme d'une insertion dans le tissu économique champenois.

« Il est important que les étudiants puissent choisir leur établissement et ne pas subir une mobilité. En renforçant pour eux l'offre de formation de qualité déjà présente, nous leur permettons de poursuivre des études à Reims, de rester dans leur région, proches de leur famille, tout en leur assurant une bonne insertion professionnelle », souligne Philippe Bordeyne, Recteur de l'ICP.

Trois licences complémentaires et attractives

Ce sont trois licences d'Etat et accessibles sur Parcoursup qui débiteront à la rentrée 2021 : en Sciences Sociales, en Sciences de l'Éducation et en Sciences de l'Information et de la Communication. Ces formations ont été choisies en fonction de 3 critères principaux :



- Leur complémentarité avec l'offre de formation déjà existante localement ;
- Les échanges menés avec l'université de Reims Champagne-Ardenne ainsi qu'avec les acteurs de l'enseignement catholique régional, professeurs et parents d'élèves ;
- La notoriété et le taux élevé de réussite de ces formations développées depuis plusieurs années sur le campus parisien.

Parmi les 70 enseignants recrutés à terme, l'ICP souhaite que 80% le soient localement, selon les mêmes critères et exigences qu'à Paris.

L'ICP, une offre de formation et une expertise reconnues

L'ICP est un EESPIG (Etablissement d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Général) porté par une Association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, l'institution a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain. Chaque année, l'ICP accueille 10 000 étudiants sur son campus de Paris, 900 personnels enseignants et chercheurs et 250 doctorants.

A l'ICP, le taux de réussite en 1^{ère} année de licence s'élève à 84% (session 2019). Avec 6 facultés et 10 écoles associées (ESSEC, ISIT, ISEP, UniLaSalle, etc.), l'établissement favorise l'intégration de ses étudiants dans le monde professionnel.

Sa signature, « L'esprit grand ouvert sur le monde », trouve son origine dans l'ouverture internationale de l'établissement, l'attention toute particulière qu'il porte au développement intégral de l'étudiant, ses relations partenariales avec son environnement socio-économique et la qualité de son unité de recherche « Religion, Culture et Société » labellisée par l'État.

À propos de l'Institut Catholique de Paris

L'Institut Catholique de Paris est un établissement d'enseignement supérieur privé à but non lucratif. Porté par une association reconnue d'utilité publique, il a obtenu du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation la qualification d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG). Habilité à signer un contrat avec l'État, il émerge à la campagne d'évaluation 2020-2021 du HCERES (vague D). Son Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère depuis 2014.